

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Prozess

Propositions d'assouplissement des règles du temps de travail

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Porcellana, Diane

Bevorzugte Zitierweise

Porcellana, Diane 2025. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Propositions d'assouplissement des règles du temps de travail*, 2017. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 23.08.2025.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Sozialpolitik	1
Bevölkerung und Arbeit	1
Arbeitszeit	1

Abkürzungsverzeichnis

WAK-SR	Kommission für Wirtschaft und Abgaben des Ständerates
SGB	Schweizerischer Gewerkschaftsbund
SGV	Schweizerischer Gewerbeverband
SKO	Schweizer Kader Organisation
kfmv	kaufmännischer Verband
ZGP	Zürcher Gesellschaft für Personal-Management

CER-CE	Commission de l'économie et des redevances du Conseil des Etats
USS	Union syndicale suisse
USAM	Union suisse des arts et métiers
ASC	Association suisse des cadres
secsuisse	Société des employés de commerce
ZGP	Zürcher Gesellschaft für Personal-Management (Société zurichoise de gestion du personnel)

Allgemeine Chronik

Sozialpolitik

Bevölkerung und Arbeit

Arbeitszeit

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 29.08.2017
DIANE PORCELLANA

Suite à l'acceptation des initiatives parlementaires (16.414) et (16.423) en février 2017, la CER-CE est chargée d'adapter la loi sur le travail (LTr) pour introduire de la flexibilité dans le temps de travail. L'USS et Travail.Suisse ont, dès lors, brandi la menace d'un référendum par crainte pour la santé des travailleurs.

En avril, des organisations de travailleurs (secsuisse, Employés Suisse, l'ASC, ZGP) et des associations de branches (secteurs informatiques, de fiduciaires, de révisions et de consultations, d'information et de relations publiques) ont fait une proposition de **flexibilisation du temps de travail** pouvant toucher environ 20% des employées et employés de l'économie privée. Celle-ci est notamment supportée par l'aile réformatrice du Parti socialiste, avec pour défenseur le parlementaire Daniel Jositsch (ps, ZH). Le modèle proposé prévoit une hausse temporaire maximale de la durée du travail à 60 heures par semaine et à 15 heures par jour, sans possibilité de comptabiliser en sus des heures supplémentaires. La hausse doit être compensée sur l'ensemble d'un mois – 11 heures de repos quotidien au minimum en moyenne sur 4 semaines – ou d'une année. La durée annuelle maximale du travail resterait de 52 fois 45 heures. L'Union syndicale suisse s'y oppose clairement.¹

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 07.11.2017
DIANE PORCELLANA

Profitant du vent libéral soufflant sur le Parlement avec l'acceptation des initiatives parlementaires (16.414 et 16.423), l'**USAM renforce son offensive en faveur de la flexibilisation du marché du travail**. Elle présente un catalogue de mesures, dont notamment l'augmentation du temps de travail hebdomadaire de 45 à 50 heures. Cela répondrait d'une part à la numérisation et à la mobilité croissantes, d'autre part permettrait de s'adapter aux pics de travail. La faïtière revendique également des dérogations à la règle des 11 heures de repos consécutives. Le temps de repos journalier devrait être réduit de 11 heures à 8 heures deux fois par semaine au lieu d'une. Derrière ses **propositions**, l'USAM assure que le but recherché est davantage de flexibilité, et non pas une augmentation du temps de travail. L'USS et Travail.Suisse rejettent la flexibilité demandée. Pour ces derniers, réagir à la numérisation ne doit pas se traduire par plus de flexibilisation.²

1) NZZ, 20.8.16; SGT, 25.1.17; NZZ, 29.4., 3.5.17; LT, NZZ, 29.8.17; LMD, 30.8.17; TA, 2.9., 4.9.17; TG, 2.10.17
2) BU, BZ, Lib, NZZ, TG, 8.11.17